

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 23 juin 2011 fixant pour la gendarmerie nationale, par département, la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville aux militaires en service au ministère de l'intérieur

NOR : IOCJ1117715A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le décret n° 2010-793 du 12 juillet 2010 relatif à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville aux militaires de la gendarmerie occupant certains emplois au ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 fixant pour la gendarmerie nationale, par département, la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville aux militaires en service au ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville aux militaires de la gendarmerie en service au ministère de l'intérieur,

Arrête :

Article 1^{er}

La nouvelle bonification indiciaire prévue à l'article premier du décret de première référence est attribuée aux militaires de la gendarmerie nationale occupant l'un des emplois figurant en annexe du présent arrêté. Pour les emplois qui ne figureraient pas au sein de l'arrêté du 24 octobre 2007 susvisé, la date d'ouverture des droits à la nouvelle bonification indiciaire est précisée dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 24 octobre 2007 fixant pour la gendarmerie nationale, par département, la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire au titre de la mise en œuvre de la politique de la ville aux militaires en service au ministère de la défense est abrogé.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 juin 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général d'armée, directeur général
de la gendarmerie nationale,*
J. MIGNAUX

ANNEXE

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction	EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
1	Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville. (officier ou sous-officier).	Commandant d'une communauté de brigades et commandant d'une brigade territoriale autonome.	30	<p>Communautés de brigades et brigades territoriales autonomes concernées :</p> <p>Région de gendarmerie d'Île-de-France Groupement de gendarmerie départementale des Yvelines (78) ; - Brigades territoriales autonomes d'Écquevilly et Magny-les-Hameaux. Groupement de gendarmerie départementale de l'Essonne (91) ; - Brigade territoriale autonome de Fleury-Mérogis. Groupement de gendarmerie départementale du Val-d'Oise (95) ; - Brigades territoriales autonomes de Fosses et Louvres.</p> <p>Région de gendarmerie d'Aquitaine Groupement de gendarmerie départementale de la Dordogne (24) ; - Communauté de brigades de Terrasson-la-Villedieu. Groupement de gendarmerie départementale des Pyrénées-Atlantiques (64) ; - Communauté de brigades de Mourenx (à compter du 1^{er} juillet 2010).</p> <p>Région de gendarmerie de Midi-Pyrénées Groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron (12) ; - Brigade territoriale autonome de Villefranche-de-Rouergue. Groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne (31) ; - Communauté de brigades de Cugnaux ; - Brigades territoriales autonomes de Portet-sur-Garonne et Ramonville-Saint-Agne. Groupement de gendarmerie départementale de Tarn-et-Garonne (82) ; - Communautés de brigades de Caussade et Moissac.</p> <p>Région de gendarmerie des Pays de la Loire Groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique (44) ; - Brigades territoriales autonomes de Montoir-de-Bretagne ; Bouguenais et La Chapelle-sur-Erdre.</p> <p>Région de gendarmerie de Bretagne Groupement de gendarmerie départementale du Morbihan (56) ; - Brigades territoriales autonomes de Lorient et Auray.</p> <p>Région de gendarmerie de Basse-Normandie Groupement de gendarmerie départementale de l'Orne (61) ; - Communauté de brigades de La Ferté-Macé.</p>

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction	EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
				<p>Région de gendarmerie du Centre Groupement de gendarmerie départementale de l'Eure-et-Loir (28) : - Communautés de brigades de Dreux ; Nogent-le-Rotrou et Châteaudun (à compter du 1^{er} juin 2011). Groupement de gendarmerie départementale du Loiret (45) : - Communauté de brigades de Pithiviers. Groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire (37) : - Brigade territoriale autonome d'Amboise.</p>
				<p>Région de gendarmerie de Rhône-Alpes Groupement de gendarmerie départementale de l'Ain (01) : - Brigades territoriales autonomes de Chatillon-en-Michaille (à compter du 1^{er} décembre 2008), Miribel et Montluel. Communauté de brigades de Trévoux (à compter du 1^{er} juin 2010). Groupement de gendarmerie départementale de la Drôme (26) : - Brigades territoriales autonomes de Donzère et Pierrelatte. Groupement de gendarmerie départementale de l'Isère (38) : - Brigades territoriales autonomes de Pont-de-Cheruy et Villefontaine. Groupement de gendarmerie départementale du Rhône (69) : - Communauté de brigades territoriales de Fontaines-sur-Saône. - Brigade territoriale autonome de Brignais. - Groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Savoie (74) : - Brigade territoriale autonome de Scionzier (à compter du 1^{er} septembre 2010).</p>
				<p>Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Cote d'Azur Groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes (06) : - Communauté de brigades de Levens. Groupement de gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône (13) : - Brigades territoriales autonomes de Bouc-Bel-Air ; Gardanne ; Aubagne et Carry-le-Rouet. Groupement de gendarmerie départementale du Var (83) : - Brigade territoriale autonome de Brignoles. Groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse (84) : - Brigades territoriales autonomes d'Apt, l'Isle-sur-la-Sorgue, Le Pontet et Sorgues.</p>
				<p>Région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon Groupement de gendarmerie départementale de l'Aude (11) : - Communauté de brigade de Lézignan-Corbières (à compter du 1^{er} janvier 2011). Groupement de gendarmerie départementale du Gard (30) : - Brigades territoriales autonomes de La Grand-Combe et Saint-Gilles. Groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault (34) : - Communauté de brigades de Lodève ; - Brigade territoriale autonome de Lunel. Groupement de gendarmerie départementale des Pyrénées-Orientales (66) : - Communauté de brigades de Port-Vendres.</p>

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction	EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
				<p>Région de gendarmerie de Champagne-Ardenne Groupement de gendarmerie départementale des Ardennes (08) : - Communauté de brigades de Revin ; - Brigade territoriale autonome de Rethel. Groupement de gendarmerie départementale de l'Aube (10) : - Communautés de brigades de Bar-sur-Aube et Romilly-sur-Seine. Groupement de gendarmerie départementale de la Marne (51) : - Brigade territoriale autonome de Vitry-le-François.</p>
				<p>Région de gendarmerie de Lorraine Groupement de gendarmerie départementale de la Meurthe-et-Moselle (54) : - Brigade territoriale autonome de Frouard (à compter du 1^{er} novembre 2010). Groupement de gendarmerie départementale de la Moselle (57) : - Communauté de brigades de Morhange ; - Brigades territoriales autonomes de Behren-lès-Forbach ; Creutzwald ; Farebersviller ; Uckange ; Fameck (à compter du 1^{er} septembre 2009) et Folschviller (à compter du 1^{er} juin 2010).</p>
				<p>Région de gendarmerie d'Alsace Groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin (68) : - Brigades territoriales autonomes d'Illzach et Wittelsheim.</p>
				<p>Région de gendarmerie de Franche-Comté Groupement de gendarmerie départementale du Doubs (25) : - Communautés de brigades de Bavans et Étupes ; - Brigade territoriale autonome de Bethoncourt. Groupement de gendarmerie départementale du Jura (39) : - Communautés de brigades de Saint-Claude. Groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône (70) : - Brigades territoriales autonomes de Gray (à compter du 1^{er} août 2010) et de Lure. Groupement de gendarmerie départementale du Territoire de Belfort (90) : - Communauté de brigades de Belfort.</p>
				<p>Région de gendarmerie de Bourgogne Groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or (21) : - Brigade territoriale autonome de Quetigny. Groupement de gendarmerie départementale de la Nièvre (68) : - Communauté de brigade de Cosne Cours-sur-Loire. Groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne (89) : - Communauté de brigades d'Avallon et Saint-Florentin.</p>

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction	EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
				Région de gendarmerie de Picardie Groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne (02) : - Communauté de brigades de Chauny. Groupement de gendarmerie départementale de l'Oise (60) : - Communautés de brigades de Noyon et de Méru (à compter du 1 ^{er} avril 2010).
				Région de gendarmerie d'Auvergne Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme (63) : - Communauté de brigades de Thiers.
				Région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais Groupement de gendarmerie départementale du Nord-Lille (59) : - Brigade territoriale autonome de Thumeries. Groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais (62) : - Brigade territoriale autonome d'Étaples.
				Commandement de la gendarmerie outre-mer Groupement de gendarmerie de la Martinique (972) : - Brigades territoriales autonomes de Sainte-Marie et la Trinité ; - Communautés de brigades de Rivière-Salée, Le Marin, Le Lorrain, Le Robert, Saint-Pierre et Schœlcher (à compter du 1 ^{er} janvier 2011). Groupement de gendarmerie de la Guadeloupe (971) : - Communauté de brigade de Saint-Martin (à compter du 15 janvier 2008). Groupement de gendarmerie de la Guyane (973) : - Brigade territoriale autonome de Kourou. Groupement de gendarmerie du Sud de l'océan Indien (Saint-Denis) (974) : - Brigades territoriales autonomes de Saint-Paul ; Les Trois-Bassins ; La Plaine-des-Cafres et La Possession. - Communautés de brigades de Sainte-Marie (à compter du 1 ^{er} novembre 2008) ; Saint-Leu (à compter du 1 ^{er} décembre 2007) et Saint-Benoît (à compter du 1 ^{er} novembre 2009).
		Commandant d'une brigade territoriale de proximité	25	Brigades territoriales de proximité concernées : Région de gendarmerie d'Aquitaine Groupement de gendarmerie départementale de la Dordogne (24) : - Brigades territoriales de proximité de Terrasson-la-Villedieu ; Le Lardin-Saint-Lazare et Montignac. Groupement de gendarmerie départementale des Pyrénées-Atlantiques (64) : - Brigades territoriales de proximité de Mourenx ; Artix et Arthez-de-Bearn (à compter du 1 ^{er} juillet 2010).

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction	EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
				Région de gendarmerie de Midi-Pyrénées Groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne (31) : - Brigades territoriales de proximité de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane. Groupement de gendarmerie départementale de Tarn-et-Garonne (82) : - Brigades territoriales de proximité de Caussade ; La Française ; Molières ; Montpezat de Quercy ; Moissac ; Castelsarrasin et Saint-Nicolas-de-la-Grave.
				Région de gendarmerie de Basse Normandie Groupement de gendarmerie départementale de l'Orne (61) : - Brigades territoriales de proximité de La Ferté-Macé, Bagnoles-de-l'Orne et Briouze.
				Région de gendarmerie de Centre Groupement de gendarmerie départementale de l'Eure-et-Loir (28) : - Brigades territoriales de proximité de Dreux ; Saint-Rémy-sur-Avre ; Nogent-le-Rotrou, Authon-du-Perche, Châteaudun et Cloye-sur-le-Loir (à compter du 1 ^{er} juin 2011). Groupement de gendarmerie départementale du Loiret (45) : - Brigades territoriales de proximité de Pithiviers et de Maalesherbes.
				Région de gendarmerie de Rhône-Alpes Groupement de gendarmerie départementale du Rhône (69) : - Brigades territoriales de Fontaines-sur-Saône et Sathonay-Camp.
				Région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur Groupement de gendarmerie départementale des Alpes-Maritimes (06) : - Brigades territoriales de proximité de Levens et Saint-André.
				Région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon Groupement de gendarmerie départementale de l'Aude (11) : - Brigade territoriale de proximité de Lézignan-Corbières, brigade territoriale de proximité de Ginestas (à compter du 1 ^{er} janvier 2011). Groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault (34) : - Brigades territoriales de proximité de Lodève et Le Caylar. Groupement de gendarmerie départementale des Pyrénées-Orientales (66) : - Brigades territoriales de proximité de Port-Vendres et Banyuls-sur-Mer.
				Région de gendarmerie de Champagne-Ardenne Groupement de gendarmerie départementale des Ardennes (08) : - Brigades territoriales de proximité de Revin et Fumay. Groupement de gendarmerie départementale de l'Aube (10) : - Brigades territoriales de proximité de Bar-sur-Aube ; Clairvaux, Vendeuvre-sur-Barse ; Romilly-sur-Seine et Méry-sur-Seine.
				Région de gendarmerie de Lorraine Groupement de gendarmerie départementale de la Moselle (57) : - Brigades territoriales de proximité de Grostenquin et de Morhange (à compter du 1 ^{er} octobre 2011).

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction	EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
				<p>Région de gendarmerie de Franche-Comté Groupement de gendarmerie départementale du Doubs (25) : - Brigades territoriales de proximité de Bavans ; Montbéliard ; Étupes et Hérimoncourt. Groupement de gendarmerie départementale du Jura (39) : - Brigades territoriales de proximité de Saint-Claude ; Moirans-en-Montagne et de Septmoncel (à compter du 31 décembre 2010). Groupement de gendarmerie départementale du Territoire-de-Belfort (90) : - Brigades territoriales de proximité de Belfort et de Châtenois-les-Forges.</p>
				<p>Région de gendarmerie de Bourgogne Groupement de gendarmerie départementale de l'Yonne (89) : - Brigades territoriales de proximité d'Avallon ; Quarré-les-Tombes ; Vézelay ; Saint-Florentin ; Fognny-La-Chapelle. Groupement de gendarmerie départementale de la Nièvre (58) : - Brigade territoriale de proximité de Cosne-Cours-sur-Loire ; Saint-Amand-en-Puisaye et de Donzy (à compter du 1^{er} août 2010).</p>
				<p>Région de gendarmerie de Picardie Groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne (02) : - Brigades territoriales de proximité de Chauny et de La Fère. Groupement de gendarmerie départementale de l'Oise (60) : - Brigades territoriales de proximité de Méru et de Saint Crépin-Ibouvilliers (à compter du 1^{er} avril 2010), Noyon et Guiscard, et Lassigny.</p>
				<p>Région de gendarmerie d'Auvergne Groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme (63) : - Brigades territoriales de proximité de Thiers et Saint-Rémy-sur-Durolle.</p>

NUMÉRO de la rubrique	DÉSIGNATION de la fonction		EMPLOIS	NOMBRE de points par emploi	UNITÉ OU SERVICE
2	Gradé autre que le commandant d'unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.		Officier ou sous-officier gradé	20	<p>Commandement de la gendarmerie outre-mer</p> <p>Groupement de gendarmerie du Sud de l'océan Indien (Saint-Denis) (974) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brigades territoriales de proximité de Sainte-Marie ; Rivière-des-Pluies et Sainte-Suzanne (à compter du 1^{er} novembre 2008). - Brigades territoriales de proximité de Saint-Leu et Le Piton-Saint-Leu (à compter du 1^{er} décembre 2007). - Brigades territoriales de proximité de Saint-Benoît et de Sainte-Anne (à compter du 1^{er} novembre 2009). <p>Groupement de gendarmerie de la Martinique (972) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brigades territoriales de proximité du Lorrain et Basse-Pointe (à compter du 1^{er} janvier 2011) ; - Brigades territoriales de proximité de Gros-Morne et du Robert (à compter du 1^{er} janvier 2011) ; - Brigades territoriales de proximité du Marin, Rivière-Pilote et Sainte-Luce (à compter du 1^{er} janvier 2011) ; - Brigades territoriales de proximité du Diamant, Rivière-Salée et Trois-Îlets (à compter du 1^{er} janvier 2011) ; - Brigades territoriales de proximité de Schœlcher et Case-Pilote (à compter du 1^{er} janvier 2011) ; - Brigades territoriales de proximité de Carbet, Morne-Rouge et Saint-Pierre (à compter du 1^{er} janvier 2011). <p>Groupement de gendarmerie de la Guadeloupe (971) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brigade territoriale de proximité de Saint-Martin-d'Orléans (à compter du 15 janvier 2008). <p>Unités énoncées à la rubrique n° 1.</p>
3	Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville (sous-officier).		Gendarme	10	Unités énoncées à la rubrique n° 1.

EMPLOIS RELEVANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU TITRE DE LA NBI DÉCENTRÉE PRÉFET

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Ain (01)	30	3	Brigade territoriale autonome de Meximieux ; PSIG de Trévoux ; BR de Trévoux.	670
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	14		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	30		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Aisne (02)	30	3	Communauté de brigade de Hirson ; Brigades territoriales de proximité de Hirson et Aubenton ; BR de Vervins ; BPDJ de Laon.	460
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	7		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	18		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Allier (03)	30	1	BR de Moulins.	90
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	2		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	2		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Alpes-Maritimes (06)	30	5	Brigades territoriales autonomes de La Trinité, Mouans-Sartoux, Valbonne ; Communauté de brigades de Carros (à compter du 1 ^{er} mai 2008) ; Brigades de proximité de Carros et de Saint-Martin-du-Var (à compter du 1 ^{er} mai 2008) ; BPDJ de Nice.	1 450
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	34		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	Ardèche (07)	10	57	Communauté de brigades d'Annonay ; Brigades territoriales de proximité d'Annonay, Andance et Serrières.	100
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		30	1		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	3		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Ardennes (08)	20	1	Communautés de brigades de Nouzonville et Vigne-aux-Bois ; Brigades territoriales de proximité de Nouzonville, Monthermé, Raucourt-et-Flaba, Vigne-aux-Bois et Sedan ; Communauté de brigades de Flize (à compter du 1 ^{er} juillet 2009) ; Brigades territoriales de proximité de Charleville-Mézières, Flize et Poix-Terron (à compter du 1 ^{er} juillet 2009) ; PSIG de Vireux-Wallerand (à compter du 1 ^{er} juillet 2009) ; PSIG Rethel ; PSIG de Charleville-Mézières et Sedan.	1 210
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	5		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		30	7		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	7		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	22		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	39		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Aube (10)	30	1	PSIG de Bar-sur-Aube.	300
	Officier ou sous-officier		25	3		
	Officier ou sous-officier		20	5		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Sous-officier	Aude (11)	10	17	Communauté de brigades de Trèbes ; Brigades territoriales de proximité de Capendu et Trèbes ; BR de Carcassonne.	370
			30	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Aude (11)	25	2		
	Officier ou sous-officier		20	8		
	Sous-officier		10	10		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Aveyron (12)	30	1	PSIG de Villefranche-de-Rouergue.	130
	Officier ou sous-officier		20	3		
	Sous-officier		10	4		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Bas-Rhin (67)	30	8	Brigades territoriales autonomes de Munsheim, Wolfisheim, La Wanzenu, Geispolshheim, Bischwiller et Haguenau ; BPDJ de Strasbourg ; PSIG de Strasbourg.	1 510
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	16		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	95		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Bouches-du-Rhône (13)	30	10	Brigade territoriale autonome d'Arles ; PSIG Salon-de-Provence, Aubagne, Aix-en-Provence, Istres et Arles ; BR Aubagne, Istres et Aix-en-Provence ; BPDJ d'Aix-en-Provence.	1 700
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	34		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	72		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Charente (16)	30	4	Communauté de brigades de La Rochefoucauld ; Brigade territoriale autonome de Cognac ; Brigades territoriales de proximité de La Rochefoucauld, Marthon et Montbron ; PSIG d'Angoulême et Cognac.	560
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		25	3		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		20	7		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	22		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Côtes-d'Armor (22)	30	2	Brigade territoriale autonome de Quimtin ; Communauté de brigades de Plérin ; Brigades territoriales de proximité de Plérin, Châtaudren	510
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	7		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	Côte-d'Or (21)	10	26	PSIG de Dijon ; BR de Dijon.	170
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		30	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	3		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	Dordogne (24)	10	5	Communauté de brigades de Périgueux ; Brigades territoriales de proximité de Périgueux, Saint-Pierre-de-Chignac et Vergt.	120
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		30	1		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	3		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	2		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	5		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Doubs (25)	30	4	PSIG de Montbéliard ; BR de Montbéliard ; BPDJ d'Étupes (à compter du 1 ^{er} juillet 2009) ; BMO Villars-sous-Écot (à compter du 1 ^{er} août 2010).	520
	Officier ou sous-officier		20	10		
	Sous-officier		10	20		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Drôme (26)	30	2	PSIG de Pierrelatte (à compter du 1 ^{er} septembre 2009) ; BR de Pierrelatte.	270
	Officier ou sous-officier		20	8		
	Sous-officier		10	5		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Eure (27)	30	4	Brigades territoriales autonomes de Pont-de-l'Arche et Louviers ; PSIG de Louviers ; BR de Louviers.	930
	Officier ou sous-officier		20	16		
	Sous-officier		10	49		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Gard (30)	30	7	Brigade territoriale autonome de Marguerittes ; Communauté de brigades de Vauvert ; Brigade territoriale de proximité de Vauvert, Aimargues, Bernis ; PSIG d'Alès, Nîmes et Vauvert ; BR de Nîmes ; BPDJ de Caissargues.	1 200		
							Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	3
							Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	20
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	51				
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Guadeloupe (971)	30	4	PSIG Saint-Martin ; BMO Saint-Martin ; BPDJ ; Brigade territoriale de proximité de Saint-Martin-Marigot (à compter du 16 janvier 2008).	660		
							Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	1
							Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	17
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	17				
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Guyane (973)	30	2	Brigade territoriale autonome de Saint-Laurent-du-Maroni ; PSIG de Kourou.	340		
							Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	7
							Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	14

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Haute-Garonne (31)	30	8	Communautés de brigades de Saint-Jory, Léguevin et L'Union (à compter du 1 ^{er} janvier 2008) ; Brigades territoriales autonomes de Saint-Alban, Castanet-Tolosan, Saint-Orens-de-Gameville et Balma ; Brigades territoriales de proximité de Saint-Jory, Fenouillet, Léguevin, Plaisance-du-Touch ; Brigades territoriales de proximité de L'Union et Launaguet (à compter du 1 ^{er} janvier 2008) ; BPDJ de Colomiers.	1 150
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	6		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	15		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	46		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Haute-Maine (52)	30	3	Brigade territoriale autonome de Langres (à compter du 1 ^{er} août 2010) ; PSIG de Langres ; BR de Langres.	400
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25			
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	7		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	17		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Haute-Saône (70)	30	1	PSIG de Gray ; BMO Autrey-lès-Gray (à compter du 1 ^{er} août 2010).	140
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	3		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	5		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Haute-Savoie (74)	30	4	Communauté de brigades d'Annemasse ; Brigade territoriale de proximité d'Annemasse et de Reignier ; PSIG de Bonneville et Saint-Julien-en-Genevois ; BR d'Annemasse.	500
	Officier ou sous-officier		25	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	6		
	Sous-officier		10	21		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	Haut-Rhin (68)	30	7	Communauté de brigades de Lutterbach ; Brigades territoriales autonomes de Rixheim et Cernay ; Brigades territoriales de proximité de Lutterbach et Morschwiller-le-Bas ; PSIG de Mulhouse et Cernay ; BR de Mulhouse ; BPDJ de Mulhouse.	1 650
			25	2		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	39		
	Officier ou sous-officier		10	61		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Sous-officier	Hérault (34)	30	2	PSIG de Lunel ; BPDJ de Lunel.	170
	Officier ou sous-officier		20	3		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		10	5		
	Sous-officier		10	5		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Ille-et-Vilaine (35)	30	3	PSIG de Vitré ; PSIG de Rennes ; BPDJ de Rennes.	390
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	5		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	20		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Isère (38)	30	10	Communauté de brigades de Chasse-sur-Rhône et d'Eybens ; Brigades territoriales autonomes du Pont-de-Claix, Vif, Voreppe, Saint-Egrève, L'Isle-d'Abreau, La Verpillière, Roussillon, Saint-Clair-du-Rhône ; Brigades territoriales de proximité de Eybens, Grenoble, Chasse-sur-Rhône et Vienne-Sud.	2 280
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	4		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	27		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	134		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Jura (39)	30	1	BR de Saint-Claude.	120
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	2		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	5		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Loire (42)	30	3	Brigades territoriales autonomes d'Andrézieux-Bouthéon et de Saint-Just-Saint-Rambert ; BPDJ d'Andrézieux-Bouthéon.	290
	Officier ou sous-officier		20	3		
	Sous-officier		10	14		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Loire-Atlantique (44)	30	1	BPDJ d'Indre.	100
	Officier ou sous-officier		20	2		
	Sous-officier		10	3		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Loiret (45)	30	3	PSIG de Pithiviers ; BR de Pithiviers ; BPDJ de Pithiviers.	270
	Officier ou sous-officier		20	3		
	Sous-officier		10	12		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Marne (51)	30	4	PSIG de Vitry-le-François ; BR de Vitry-le-François ; BMO de Vitry-Le-François (à compter du 1 ^{er} octobre 2008) ; BPDJ de Reims (à compter du 1 ^{er} octobre 2008).	530
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	16		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	9		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Martinique (972)	30	3	Brigade territoriale autonome de Saint-Joseph ; BPDJ de Fort-de-France ; PSIG Fort-de-France (à compter du 1 ^{er} décembre 2010).	250
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	3		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	10		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Meurthe et-Moselle (54)	30	1	BPDJ de Nancy (à compter du 1 ^{er} novembre 2010).	100
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	1		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	5		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Moselle (57)	30	6	Brigades territoriales autonomes d'Ars-sur-Moselle et de Maizières-lès-Metz ; PSIG de Forbach ; BR de Metz, Thionville et Forbach.	1 020		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier						25	3
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	30
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	24				
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Nièvre (58)	30	1	BTA de Fourchambault (à compter du 1 ^{er} janvier 2008).	240		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	6
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier						10	9
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Nord (59)	30	2	Brigade territoriale autonome de La Bassée ; BPDJ de La Madeleine.	750		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	12
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier						10	45

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Nord (59)	30	3	Brigades territoriales autonomes de Orchies, Le Quesnoy et Arieux.	760
				18		
				31		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	Oise (60)	30	4	PSIG de Méru et Compiègne ; BR de Compiègne ; BPDJ de Beauvais.	730
				17		
				27		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Orne (61)	30	1	Communauté de brigades territoriales de L'Aigle ; Brigades territoriales de proximité de L'Aigle, Moulins-la-Marche ; Brigades territoriales de proximité de Ferté-Frénel (à compter du 1 ^{er} décembre 2009).	220
				3		
				2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	7		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points				
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Pas-de-Calais (62)	30	6	Communauté de brigades territoriales de Hersin-Coupigny ; Brigade territoriale autonome de Neufchâtel-Hardelot ;	970				
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier						25	2	Brigades territoriales de proximité de Hersin-Coupigny et Houdain ;	
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	25	PSIG d'Écuire, Boulogne-sur-Mer et Marck.	
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	Puy-de-Dôme (63)	10	24						
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						30	2	PSIG de Thiers ; BR de Thiers.	380
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	9		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier	10	14							
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Pyrénées-Orientales (66)	30	3	Brigades territoriales autonomes de Perpignan et Argelès-sur-Mer ; PSIG de Perpignan.	570				
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	9		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier						10	30		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	La Réunion (974)	30	11	Brigades territoriales de La Saline, Plateau-Caillou , PSIG de Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Benoît ; SR de Saint-Denis ; BR Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Benoît ; BPDJ de Saint-Denis.	1 900				
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier						20	64		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier						10	32		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Rhône (69)	30	14	Brigades territoriales autonomes de Irigny, Saint-Genis-Laval, Tassin-la-Demi-Lune et Villefranche-sur-Saône ; PSIG de Bron, Dardilly, Givors et Sathonay-Camp (à compter du 1 ^{er} août 2011) ; BR de Bron, Givors, L'Arbresle et Lyon ; BPDJ de Lyon.	2 200
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	35		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	110		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Saône-et-Loire (71)	30	1	Brigade territoriale autonome de Mâcon.	250
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	4		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	14		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Sarthe (72)	30	6	Communautés de brigades de Saint-Mars-la-Brière et La-Chapelle-Saint-Aubin ; Brigades territoriales de proximité de Saint-Mars-la-Brière, Connerré, La-Chapelle-Saint-Aubin, Conlie, Sillé-le-Guillaume ; PSIG du Mans ; BR du Mans-Centre ; BPDJ de Coullaines ; BMO du Mans.	990
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		25	5		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		20	19		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		10	30		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		30	5		
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	4		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Savoie (73)	30	11	Communautés de brigades de La Motte-Servolex et Aix-les-Bains ; Brigades territoriales autonomes de Challes-les-Eaux et Chambéry ; Brigades territoriales de proximité de La Motte-Servolex, Yenne, Aix-les-Bains, Albens ; PSIG de Chambéry.	820
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	35		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Seine-et-Marne (77)	30	4	Brigade territoriale autonome de La Ferté-sous-Jouarre ; BR de Coulommiers ; PSIG de Coulommiers ; BPDJ de Tourman-en-Brie.	550
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	7		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	29		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Tarn (81)	30	1	Communautés de brigades de Labruguière ; Brigades territoriales de proximité de Labruguière et Dourgne.	130
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	2		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	1		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	3		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Val-d'Oise (95)	30	9	Brigades territoriales autonomes de Courdimanche, Domont, Ecouen, Jouy-le-Moutier et Méry-sur-Oise ; PSIG de Domont et Jouy-le-Moutier ; BR de Cergy ; BPDJ de Pontoise.	1 030
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	16		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	44		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Var (83)	30	4	PSIG de Fréjus, Hyères et La Valette-du-Var ; BPDJ de Bandol.	420
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	4		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	22		

DÉSIGNATION DES EMPLOIS	NIVEAU des responsabilités exercées	DÉPARTEMENT	NOMBRE de points attribués par emploi	NOMBRE d'emplois	UNITÉS	NOMBRE total de points
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Vaucluse (84)	30	5	PSIG d'Avignon, Carpentras, Orange et Saint-Saturnin-lès-Apt ; BR d'Avignon.	510
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	10		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	16		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Yonne (89)	30	4	Communautés de brigades de Migennes et Pont-sur-Yonne ; Brigade territoriale autonome de Joigny ; Brigades territoriales de proximité de Migennes, Briennon-sur-Armançon, Pont-sur-Yonne et Sergines ; PSIG de Joigny.	1 060
Commandant d'une brigade territoriale de proximité.	Officier ou sous-officier		25	4		
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	16		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	52		
Commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier	Yvelines (78)	30	8	Brigade territoriale autonome de Chevreuse ; PSIG de Mantes-la-Jolie et Rambouillet ; BR de Mantes-la-Jolie et Rambouillet ; BMO de Mantes-la-Jolie et Rambouillet ; BPDJ de Versailles.	1 380
Gradé autre que le commandant d'une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Officier ou sous-officier		20	22		
Gendarme dans une unité de gendarmerie départementale ou territoriale intervenant à titre principal ou sous forme de concours direct dans une zone concernée par la politique de la ville.	Sous-officier		10	70		